



Première phase
de l'étude Individuelle
Nationale des
Consommations
Alimentaires 3 (INCA 3)
2013

POURQUOI PARTICIPER ?

Le rôle de l'alimentation dans l'augmentation ou la prévention de certaines maladies comme le cancer, l'obésité ou les maladies cardiovasculaires, est aujourd'hui scientifiquement établi. Afin de mieux prévenir ces maladies et améliorer l'état de santé de la population française (enfants et adultes), il est indispensable de bien connaître son alimentation et son état nutritionnel en disposant des informations nécessaires.

La participation de votre foyer est donc essentielle pour recueillir ces informations qui seront ensuite utiles à tous.

À l'issue de l'étude vous pourrez, si vous le souhaitez, recevoir gratuitement un bilan alimentaire comparant vos consommations alimentaires déclarées au cours de l'enquête alimentaire, aux recommandations nationales actuelles.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ CHOISI ET QUE DEVREZ-VOUS FAIRE ?

Les agglomérations de Nantes et de Strasbourg ont été choisies pour réaliser la première phase de l'étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 3 (INCA 3). **Votre foyer a été tiré au sort au sein du recensement de la population de l'Insee.** Au sein de votre foyer, une seule personne (un enfant ou un adulte) sera sélectionnée au hasard pour participer à l'étude INCA 3. Pour garantir la fiabilité de l'étude, cette personne ne pourra pas être remplacée par quelqu'un d'autre.

Concrètement, il s'agira pour la personne sélectionnée :

- de **décrire, à trois reprises, ses consommations alimentaires d'une journée entière**, lors d'entretiens téléphoniques menés par un chargé d'enquête de la société GfK-ISL,
- de **répondre à des questions permettant de compléter les informations alimentaires recueillies.**

POURQUOI UNE TELLE ÉTUDE ?

Fonder scientifiquement la politique alimentaire et nutritionnelle en France

Au cours de la dernière décennie, les pouvoirs publics ont lancé plusieurs programmes en lien avec l'alimentation :

Depuis 2001, le Programme national nutrition santé (PNNS) a pour objectif d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

Depuis 2010, le Programme national pour l'alimentation (PNA) a pour objectifs d'améliorer la qualité de l'offre alimentaire et de favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité.

L'étude INCA 3 permettra :

- d'évaluer si les objectifs de ces programmes ont été atteints ;
- de poursuivre, renforcer ou modifier la politique nutritionnelle et alimentaire de la France en identifiant des axes d'améliorations et d'action.

Contribuer à assurer la sécurité sanitaire des aliments

Il existe des milliers de composés dans les aliments. Certains de ces composés, comme les nutriments (vitamines, minéraux...), sont naturellement présents alors que d'autres résultent d'une transformation industrielle (additifs) ou d'une contamination chimique (dioxines, pesticides) ou microbiologique (listeria, salmonelle). Dans ces derniers cas, il est très important de vérifier que les quantités de contaminants ou d'additifs réellement consommées sont sans risque pour le consommateur. Pour cela, il est indispensable de connaître les consommations alimentaires de la population vivant en France.

Quelques exemples d'utilisations futures des données récoltées avec INCA 3

- Les pouvoirs publics ont lancé plusieurs campagnes de sensibilisation et d'information visant à modifier les habitudes alimentaires des Français afin d'améliorer leur santé. Les consommations alimentaires se sont-elles rapprochées des recommandations ?
- Un décret et un arrêté sur l'équilibre nutritionnel des repas servis aux enfants dans les cantines scolaires ont été publiés en octobre 2011. Depuis, les déjeuners pris en cantine scolaire par les enfants présentent-ils une meilleure qualité nutritionnelle ?

QUI SONT LES ORGANISATEURS ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est responsable de l'évaluation des risques alimentaires et nutritionnels en France. Pour remplir cette mission, l'Anses doit disposer de données aussi détaillées que possible sur les consommations alimentaires des individus vivant en France.

Au sein de l'Anses, l'Observatoire des consommations alimentaires travaille à l'organisation de l'étude INCA 3. Pour sa réalisation sur le terrain, l'Anses a sélectionné la **société GfK-ISL** spécialisée dans ce type d'étude. L'Observatoire a déjà réalisé deux études nationales sur l'alimentation : la première en 1998/99 (étude INCA 1) et la deuxième en 2006-07 (étude INCA 2), dont les résultats sont disponibles sur le site Internet de l'Anses (www.anses.fr).

QUELS SONT VOS DROITS ?

Votre participation à cette étude est **entièrement volontaire**. Vous êtes libre de vous opposer à y participer. Vous pouvez également décider de vous retirer de l'étude à tout moment sans aucun dommage ou pénalité. Dans cette hypothèse, les données préalablement recueillies vous concernant seront détruites.

La consultation, l'exploitation ou toute utilisation de vos données personnelles seront traitées de manière **informatisée et codées sans mention des nom et prénom, à des fins statistiques** pour répondre aux objectifs de l'étude. Aucune donnée nominative vous concernant ne sera transmise à l'Anses par GfK-ISL. Ces données codées pourront également, dans des conditions assurant leur confidentialité, être transmises par l'Anses aux autorités de santé françaises ou européennes. En revanche, elles ne seront en aucun cas communiquées à des entreprises privées à but commercial. En dehors de la société GfK-ISL, aucune personne physique ou morale n'aura accès à vos coordonnées qui seront détruites sans archivage à la fin du recueil sans pouvoir donner lieu à des recherches ultérieures.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification** aux informations qui vous concernent pendant toute la durée de l'enquête.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits (retrait, accès et rectification, opposition au traitement des données) et obtenir communication des informations vous concernant à tout moment à l'adresse suivante :

GfK-ISL – Division Institutionnel
40, rue Pasteur – CS 90 004
92156 SURESNES Cedex.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur l'étude INCA 3, ou si au cours de l'étude, vous avez des questions, vous pouvez contacter un membre de l'équipe :

- par téléphone, en appelant le numéro vert **0 800 116 160** (gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 15h00,
- par courriel, en envoyant un message à **anses.inca3@gfk.com**



Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
27-31 avenue du général Leclerc
94701 Maisons-Alfort Cedex
www.anses.fr

